

Ville de Coaticook

grille des usages principaux et des normes

	Usage dominant	Classes d'usages	Article de zonage	Zones				
				RD-305-1		RC-305-2		
USAGES	HABITATION	classe A - unifamiliale					•	
		classe B - bifamiliale			•	•	•	
		classe C - trifamiliale		•	•	•	•	
		classe D - multi. (moins de 10 log.)		•		•		
		classe E - multi. (10 log. et plus)		•		•		
		classe F - communautaire				•		
		classe G - mobile						
	COMMERCÉ	classe A-1 spectacles, culture						
		classe A-2 bars						
		classe A-3 clubs sociaux						
		classe A-4 récréation intérieure						
		classe A-5 récré. ext. intensive						
		classe A-6 récré. ext. extensive						
		classe A-7 récré. ressource						
		classe A-8 arcades						
		classe A-9 caractère érotique						
		classe B-1 bureaux						
		classe B-2 services						
		classe B-3 vente au détail						
		classe C-1 hébergement						
		classe C-2 gîte du passant		• [1]			• [1]	
		classe C-3 restauration						
		classe C-4 casse-croûte						
		classe D-1 poste d'essence						
		classe D-2 station service						
		classe D-3 lave-autos						
		classe D-4 vente de véhicules						
classe D-5 pièces et acces.								
classe D-6 entretien								
classe E-1 const., terrassement								
classe E-2 vente en gros, transport								
classe E-3 para-agricole								
classe E-4 autres usages comm.								
INDUSTRIE	classe A							
	classe B							
	classe C							
	classe D extraction							
	classe E récupération, recv.							
PUBLIC ET INSTITUTIONNEL	classe A-1 services gouv.							
	classe A-2 santé, éducation							
	classe A-3 centres d'accueil							
	classe A-4 services culturels							
	classe A-5 sécurité, voirie							
	classe A-6 lieux de culte							
	classe B parcs, terrains de jeux		•			•		
	classe C équip. publics							
	classe D infras. publiques		•			•		
AGRICOLE	classe A agriculture, forêt							
	classe B établissements d'élevage							
	classe C activités complé.							
	classe D formation agricole							
	classe E animaux domestiques							
NOR- MES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	isolée		•		•		
		jumelée			•			
		en rangée				•	•	

[1] usage assujéti aux dispositions des articles 21.2 et suivants applicables aux usages complémentaires.

Ville de Coaticook

grille des usages principaux et des normes

		Article de zonage	Zones		
			RD-305-1	RC-305-2	
NORMES (suite)	IMPLANTATION	marge de recul avant min. (m)	art. 6.1.1.2	3,6	3,6
		marge de recul avant max. (m)		4	4
		marge de recul latérale min. (m)		4,6 [a]	2 [a]
		marge de recul latérale max. (m)		6	—
		somme des marges de recul latérales min. (m)		6	6
		marge de recul arrière min. (m)		3	3
	BÂTIMENT	hauteur minimale (étage)		2	2
		hauteur maximale (étage)		3	3
		hauteur maximale (m)		12	12
		hauteur minimale (m)		10	10
		façade minimale (m)		7.3 [b]	7.3 [b]
		profondeur minimale (m)		6,7	6,7
		superficie min. au sol (m ca)		55	55
		RAPPORTS	espace bâti/terrain max., bâtiment principal (%)		30
	espace bâti/terrain max. bâtiment accessoire (%)			15	15
	AUTRES NORMES	puits municipal	chap. 18		
		zones à risque d'inondation	art. 19.2	●	●
		zones de glissement de terrain	art. 19.3		
		lieu d'enfouissement sanitaire	art. 19.4		
		ancien dépotoir	art. 19.5		
		terrain contaminé	art. 19.9		
		protection du patrimoine	chap. 20		
		bande tampon	art. 23.2		
		sites d'extraction	art. 23.3		
		contingentement des usages reliés aux véhicules et aux commerces de grande surface	art. 22.8 et 22.9		
		PIIA		●	●
DIVERS	AMENDEMENT	règl. 6-1-23, 19 septembre 2009		X	X
		règl. 6-1-52, 16 mars 2016		X	X
		règl. 6-1-60 (2017), en vigueur 21 février 2018		X	X
	notes particulières [a] dans le cas d'une habitation jumelée ou en rangée, la marge de recul latérale, du côté du mur mitoyen, est de 0 mètre. [b] dans le cas une habitation en rangée, la façade minimale est de 6 mètres.				